



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université de Caen Normandie - UNI-CAEN. hceres-02036228

HAL Id: hceres-02036228

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036228v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000707

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La licence Sciences, technologies, santé mention Biologie est une formation de licence générale unique dans la région de Basse-Normandie. Elle a pour objectif de former les étudiants en Biologie ou plus précisément dans le domaine des Sciences de la Vie. Cette licence permet une poursuite des études pour les étudiants en master mention Biologie-Santé où il leur sera possible de choisir entre les spécialités : Microbiologie, Qualité et Innovation Santé en Alimentation, Sciences Biomédicales, Sciences du Végétal-Biovalorisation et Valorisation des Innovations Biologiques. Il sera également possible aux étudiants titulaires de cette licence d'accéder aux masters mention Sciences de l'Environnement et des Ecosystèmes Continentaux et Côtiers dans les spécialités suivantes : Exploitation des Ressources Vivantes Côtières ou Gestion et Valorisation agri-environnementales. Les secteurs industriels pouvant être intégrés à partir de cette licence sont ceux de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement, pharmaceutique et cosmétologique, laboratoires d'analyses et de contrôles. Cette licence se déroule sur trois ans, la première année constitue un socle commun à plusieurs mentions, la deuxième année est déclinée en trois parcours : Sciences du vivant, Sciences de la Vie et de la Terre et Biologie appliquée et la troisième année en six parcours : Neurosciences, Microbiologie, Physiologie Animale, Physiologie végétale, Ecologie et Sciences de la Vie et de la Terre. La spécialisation est donc progressive et équilibrée.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	360
Nombre d'inscrits en L2	175
Nombre d'inscrits en L3	148
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	6,3 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	65,25 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Biologie est une formation bien équilibrée avec un socle commun en première année et une découverte du domaine disciplinaire au travers de quelques unités d'enseignements avec une partie pratique associée pour aboutir à une troisième année très spécialisée sur les disciplines liées à ce domaine que sont les Sciences du Vivant.

Le projet pédagogique est bien construit et a toute sa place dans le contexte régional où est localisée cette formation.

Les dispositifs d'aide à la réussite se résument à l'organisation de séances de tutorat ou d'affectation d'un tuteur référent en première année, il n'y a pas d'unités d'enseignements de remise à niveau pour des étudiants se trouvant dans des conditions particulières. Même s'il y a une volonté d'afficher une aide à la réussite par la mise en place de tutorat en L1 par les étudiants de L3 ceci pose la question des moyens et la rétribution ou la reconnaissance qui sera affectée à ces étudiants de L3. Toutefois la part accordée au contrôle continu en première et deuxième année devrait faciliter le travail régulier des étudiants et limiter ainsi le nombre d'échecs.

L'insertion professionnelle est clairement illustrée même si les indicateurs ne sont pas présents, on y voit un large secteur industriel pouvant être accessible à partir de cette formation de même que les poursuites des études en Masters se recouvrent bien avec les spécialités des parcours de cette Licence.

Le pilotage de la formation se fait au moyen d'un comité bien structuré et équilibré prenant en compte les évaluations faites par les étudiants et qui ont amené à modifier quelque peu la première année en intégrant des unités d'enseignements liées à la discipline avec de l'expérimentation tout en étant soucieux de rester dans un cadre général permettant les possibilités de réorientation possible pour les étudiants.

- Points forts :

- Un pilotage performant alliant l'ouverture par la pluridisciplinarité et la prise en compte de l'autoévaluation.
- L'orientation très positive dans l'offre de formation de la place accordée aux TP dès la première année.
- Une bonne progression vers la spécialisation atteinte en L3.
- L'effort notable sur la mobilité des étudiants grâce un large choix de pays partenaires .

- Points faibles :

- Pas assez d'UE d'ouverture de type Risque alimentaire, Hygiène sécurité et insuffisance de réalisations d'études sur dossier par les étudiants.
- La tardivité de l'offre de stage dans le cursus.
- Manque d'information sur les enseignements de mise à niveau pour des étudiants en situation particulière.
- L'insuffisance de la place des TICE.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Malgré des imprécisions quant aux indicateurs demandés, la formation est en adéquation avec les objectifs fixés, elle est bien équilibrée et structurée avec une bonne progression vers les spécialités du domaine de la formation. Néanmoins, il est conseillé de réajuster certains points afin d'affiner la qualité de celle-ci.

Une première recommandation serait de prévoir quelques unités d'enseignements d'ouverture en première année, comme par exemple le risque alimentaire qui est un problème crucial dans notre société de même que l'hygiène et la sécurité alimentaire ou encore la sensibilisation à la disparition de certaines espèces qu'elles soient d'origine animale ou végétale.

De même, il serait intéressant d'envisager des projets ou des dossiers à réaliser ou encore un stage d'une durée appréciable par les étudiants permettant à ceux-ci de faire valoir des compétences transversales qu'ils auraient pu acquérir par cette démarche en termes d'autonomie, de gestion, d'innovation... Toutefois, il est vivement conseillé de décaler le stage d'une semaine de « découverte entreprise » en troisième année vers le semestre 2 ou le semestre 3 de la licence afin d'avoir une meilleure connaissance par les étudiants des métiers dans le domaine de la Biologie et ainsi faciliter leur choix d'orientation vers les spécialités offertes en L3.

Il conviendrait également de prévoir des enseignements de mise à niveau pour des étudiants en situations particulières et reconsidérer le fait que du tutorat puisse être mis en place pour des étudiants de L1 et L2 en difficulté par des étudiants de L3 mais plutôt par les étudiants de master.

Par ailleurs, il est recommandé de rester vigilant sur le choix de distinguer les parcours physiologie animale et végétale : en effet, cela amène à 6 parcours en L3 mention Biologie, ce qui est conséquent pour un effectif total de 148 étudiants.

L'utilisation des TICE est peu présente : il serait souhaitable de les renforcer en première année ; si le stage « découverte des métiers » ou d'entreprise était décalé en S2 ou S3 cela pourrait permettre de répondre en partie à ce problème.

Enfin les derniers points portent :

- sur la pondération du contrôle continu : en effet, si celui-ci est très présent à tous niveaux, facilitant ainsi le travail régulier à effectuer par les étudiants, cette pondération devrait sans doute être modifiée en fonction de la progressivité dans le parcours, aussi la part accordée 50 % CC et 50 % examen est raisonnable et justifiée en L1 et L2, mais pourrait être ramenée à 1/3 CC et 2/3 examen en troisième année.
- sur le fait de préciser aux mieux les résultats des indicateurs et leurs analyses dans la prochaine expertise maintenant que les outils sont mis en place pour les évaluer.